

Cabinets de curiosité : aux origines des musées

Josette RIVALLAIN

Muséum National d'Histoire Naturelle
Musée de l'Homme

Résumé : *Les cabinets de curiosité existent depuis le XVI^e siècle. Leur histoire est complexe et encore peu connue. Jusqu'au XIX^e siècle, ils étaient considérés comme des « abrégés de la nature » et comptaient à la fois des objets véritables et d'autres artificiels. Les objets réalisés par les hommes de contrées lointaines, et souvent commandés par les collectionneurs, participèrent à ces collections, devenant de plus en plus nombreux.*

En France, l'épisode de la Révolution regroupa et redistribua les collections pour les intégrer dans des musées accessibles à tous.

Le XIX^e siècle élaborait peu à peu un lieu particulier pour regrouper et présenter les collections d'ethnologie dont la venue était favorisée tant par les Sociétés Savantes que par les autorités.

Mots-clés : *Cabinet de curiosité, Révolution Française, Voyages, Exploration, Muséum.*

Summary : *Cabinets of curiosities borned in XVI^e century. Their history is complexed and bad known. Until XIX^e century, they were looked like a summary of world, with true and artificial items. Artifacts made by men living abroad, ordered by collectors, get more and more numerous.*

In France, Revolution concentrated and dealed collections in public museums.

XIX^e century created a next place to collect and present ethnological collections partly ordered by scientific Societies and political authorities.

Key-Words : *Cabinet of Curiosities, French Revolution, Travel, Exploration, Museum.*

Introduction :

Les collections d'ethnologie sont présentes dans de nombreux musées, exposées, inventoriées ou non. Bien souvent, elles constituent l'un des parents pauvres de nos institutions muséales, à l'exception de quelques unes parfois spécialement créées pour elles.

Ce qui a été réalisé au loin attire les hommes depuis très longtemps. Parfum d'exotisme, de rêve et de voyage, se retrouve dans le monde romain

en Italie. Au début de l'Empire, les gens aisés collectionnent des statuettes, des peintures venues d'Égypte.

En Europe occidentale, la Renaissance ouvre une ère de grands voyages, particulièrement par voie de mer. Peu à peu apparaissent des objets inconnus que les puissants d'alors se mettent à collectionner. Il en reste notamment quelques très beaux ivoires sculptés, généralement travaillés sur la côte atlantique de l'Afrique en Sierra-Léone, au Nigéria et au Congo, à la demande et sur des thèmes choisis par les Européens.

Que savons-nous de ces hommes qui collectionnaient, de ceux qui voyageaient et des artistes lointains ? Que devenaient les collections une fois en Europe, dans quels buts les rassemblait-on ?

Les cabinets de curiosité :

L'appellation de « cabinet de curiosités », « cabinet de singularitez » que l'on retrouve dans les écrits du xvi^e siècle représente un véritable programme. Dans d'autres langues, ils sont également désignés sous le nom de « muséum ». D'après les documents conservés à travers l'Europe, les collections servaient d'instruments pour comprendre l'agencement du monde et de la nature. Pendant longtemps, en effet, on cherchera à expliquer notre univers à travers ses « étrangetez » et ses « monstruosités », sensées éclairer le normal.

L'existence du cabinet de curiosité se perpétue jusqu'au xx^e siècle. Selon les époques, les lieux, les collectionneurs, ces cabinets ont pris des aspects différents. Pour certains, ils ont constitué un pôle d'érudition associant collections d'objets, de livres et de tableaux. Pour d'autres, ils ont été des espaces de prestige, où l'on pouvait faire voir des trésors chargés de rehausser la gloire du maître de céans.

Bien souvent, ces cabinets ont associé des objets véritables ou naturels, liés à l'histoire naturelle, à d'autres composites ou artificiels comme les rémora, les licornes, les dragons, réalisés à l'aide d'assemblage de matériaux divers ¹. Voici comment A. Schnapper présente cette réalité : le cabinet de curiosité est « un microcosme...au sens de résumé du monde, où prennent place des objets de la terre, des mers et des airs, ou des trois règnes, minéral, végétal et animal, à côté des productions de l'homme », soit un « abrégé de la nature entière » ².

Les objets extraordinaires, réminiscence de rêves et de croyances véhiculées à travers le Moyen-Age, sont soutenus par « des auteurs quasiment spécialisés dans la défense des points de vue traditionnels » et qui réfutaient les travaux des scientifiques de leur époque dont certains cherchaient à lutter contre les explications des phénomènes naturels par des légendes ³. Par

1. A. Schnapper, 1988, 9.

2. Grande Encyclopédie, 1751, in A. Schnapper, 1988, 10.

3. A. Schnapper, 1988, 308.

exemple : « les souris et la vermine naissent spontanément de la putréfaction des corps vivants, le caméléon vit de l'air,... l'autruche digère le feu,...le rémora arrête la course des navires... ». Aux incrédules qui avançaient que l'on n'avait jamais vu la licorne, « on opposait inlassablement la même réponse : le Nouveau Monde existait avant qu'on ne le découvre ; le crédule F. Valentyn, dans sa description des Indes Orientales publiée en 1726 raille encore ceux qui sont capables de nier l'existence de Rome ou de Constantinople parce qu'ils ne les ont jamais vues » ⁴.

Ces cabinets peuvent n'être qu'un espace sur un mur, un coin de meuble, associant des objets venus de pays lointains, des tableaux et des objets de la nature : coquillages, andouillers, scies de poissons, etc..., ou des meubles particuliers, souvent à nombreux tiroirs, ou, plus exceptionnellement, des pièces particulières. Ces espaces étaient exclusivement privés ou pouvaient accueillir des visiteurs.

Les propriétaires de ces cabinets ont appartenu à des catégories très variées. Bien sûr, se sont souvent les plus nantis, mais il y a également des gens plus modestes, à l'esprit curieux. Dans le même temps, ce type de possession entourait son propriétaire d'un certain prestige. Dans le même esprit, certains aimèrent s'entourer d'animaux sauvages : ils les côtoyaient, les faisaient se combattre, affirmant ainsi une parenté symbolique avec ces fauves, emblème de la puissance dans la nature. De cet engouement naîtront plus tard les zoos, les ménageries de même que de la recherche de plantes séchées, sous forme de graines, ou vivantes naîtront les jardins botaniques puis les arboretum ⁵.

L'association histoire-histoire naturelle persistera jusqu'en plein ^{xx}^e siècle. Nous l'apprenons à travers les écrits des collectionneurs, des sociétés savantes et les préoccupations culturelles des gouvernements. Nous la suivons dans les guides délivrés aux voyageurs répertoriant la gamme et le choix des objets à rapporter, depuis au moins le ^{xviii}^e siècle.

Des documents anciens subsistent dans des lieux d'archives variés : archives nationales, départementales, municipales, dans les actes notariés, les inventaires après décès. Nombre de ces documents n'ont pas été étudiés, faute, parfois, d'avoir été déjà inventoriés. La documentation est plus abondante et plus diversifiée à partir du ^{xix}^e siècle, particulièrement en France.

Le cabinet de curiosité au ^{xvi}^e siècle :

Quelques grandes figures dominent alors. Ce sont essentiellement des naturalistes ; parmi eux, citons Ulisse Aldrovandi à Bologne ⁶. Il fut médecin et botaniste, professeur à l'université et directeur du jardin botanique de Bologne. Son cabinet de curiosité témoigne de son souci d'observer la nature

4. id., 300.

5. G. Olmi, in O. Impey, 1986, 8.

6. id., 10.

pour mieux la connaître, aussi collectionnait-il des échantillons de ce qui lui semblait remarquable et significatif de cette nature. Quand il ne pouvait en obtenir, il y suppléait en collectionnant des dessins, comme cela était alors à la mode. Les illustrations étaient accompagnées d'un texte explicatif, afin de donner un portrait exact du réel, but vers lequel tendait tout cabinet de curiosité. Celui d'Aldrovandi apparaît comme un catalogue des richesses de la nature comptant des milliers d'animaux, de fruits, d'herbiers et de minéraux.

Particulièrement à la fin du xvi^e siècle, avec la multiplication des voyages de découvertes, ces conceptions évoluèrent. L'arrivée plus abondante de pièces de la nature ou réalisées par l'homme provoqua plus particulièrement alors la recherche de produits rares. Constituer un catalogue encyclopédique des productions de la terre ne fut plus le seul but des collectionneurs. Toutefois, dans les tiroirs des meubles spécialement affectés à ce type de rangement, le monde animalier était représenté par des parties souvent très petites : dents, cornes, plumes, défenses, fragments de peau ou d'os. A partir de ces fractions d'animaux, l'imagination continua d'aller bon train car les collectionneurs n'avaient généralement pas vu l'animal complet, souvent originaire de contrées éloignées⁷. Les collections ethnologiques, incluses dans ces lieux, ont rarement bien survécu. De temps à autre des écrits, postérieurs en gardent trace. Ainsi le fils d'André Tiraqueau, ami et protecteur de Rabelais détenait une collection africaine au début du siècle, mais perdue depuis. Quelques années plus tard Charles le Bold rechercha et acheta des pièces africaines en 1489, à l'embouchure du Congo, pour le compte du roi du Portugal. Parmi elles se trouvaient des sculptures en ivoire et des étoffes en fibres végétales⁸.

Il apparaît quasiment impossible de connaître la date d'arrivée en Europe de la plupart de ces pièces. De la Gold Coast, les Portugais amenèrent à cette période de l'or sous forme de bracelets ou de bijoux, et de lourds bracelets en ivoire. D'après les rares pièces rescapées, et les récits anciens, E. Bassani et M. McLeod pensent que l'on peut classer les objets apportés alors en trois catégories :

- ceux faits sur place pour des usages locaux et ramenés parce qu'ils paraissaient intéressants aux yeux des Européens,
- ceux réalisés dans des matières précieuses,
- ceux réalisés en Afrique avec des matériaux locaux à la demande des Européens : notamment les ivoires travaillés souvent désignés sous le nom d'afro-portugais, et les peaux⁹.

Parvinrent également des armes, des vanneries, des étoffes, des chaussures, des objets sculptés et des instruments de musique. On compte parmi les absents apparents les objets en terre cuite, ceux non anthropomorphes et liés

7. E. Bassani et M. McLeod, 245-6.

8. id., 246.

9. id., 247.

aux cultes, les représentations d'embarcations ou des éléments architecturaux.

Les ivoires font partie des pièces qui ont le mieux survécu, — l'or ayant dû être fondu en périodes de crise. — Les plus connus viennent de Benin City, du royaume de Sherbro en Sierra-Léone, et du Congo : sous forme de trompes, de cuillères, de boîtes. Certains faisaient partie des cadeaux remis par les ambassadeurs africains aux dignitaires européens : le Pape Léon X (1513-1521) reçut du roi du Congo, nouvellement christianisé, des trompes en ivoire ¹⁰.

A Florence, le célèbre Cosme I^{er} de Médicis posséda dans son cabinet plusieurs pièces en ivoire dont quelques unes survivent dans différents musées. Elles semblent caractéristiques des collections de nombreux souverains de l'époque. Ces objets étaient alors échangés ou offerts, notamment à l'occasion des mariages.

Ces différents mouvements compliquent l'histoire de ces superbes pièces, mais, permettent de positionner quelques épisodes de leur vie dans le temps, car ces pièces exceptionnelles réservées aux grands de l'Europe de l'époque, figurent dans les inventaires de cabinets d'alors. A la fin du xvi^e siècle, des hommes de haut rang précisaient par écrit ce qu'ils souhaitaient voir rapporté, dont des sandales et des instruments de musique, et passaient commande à des marchands ou à des intermédiaires.

En France, François I^{er} (1515-1547), puis Henri IV (1589-1610), envoyèrent des voyageurs découvrir de nouvelles terres. Les objets qu'ils en ramenaient vinrent enrichir les présents offerts par les ambassades venues de pays éloignés. Ces biens précieux étaient resserrés dans l'un des cabinets du roi ¹¹. Des expéditions partirent vers l'Amérique du Nord et du Sud, l'Afrique du Nord, puis le long des côtes orientales du continent et le Levant. La découverte de nouvelles terres laissait espérer la possibilité de dresser un meilleur inventaire des richesses du monde ¹². L'un de ces célèbres voyageurs fut Jacques Cartier, connu pour la découverte du Canada en 1534/1536. Puis Bizeret alla au Brésil. Jean Mocquet, de 1601 à 1612, visita de nombreux pays en Amérique centrale, sur les pourtours de la Méditerranée, et le long de la côte orientale de l'Afrique. Hélas, à l'époque, on avait peu le souci des inventaires. Toutes les pièces ramenées par les voyageurs ne furent pas conservées, une partie étant vendue. Ces envoyés officiels ne voyageaient pas seuls et des navires circulaient régulièrement le long des côtes de l'Atlantique. Les membres de l'équipage, les voyageurs, commerçants ou non, qui se côtoyaient sur ces bateaux, ramenaient eux aussi différents objets, à titre de curiosité ou dans un but lucratif.

Sans doute moins par goût personnel de collectionneur, mais pour préserver et valoriser ces objets précieux et rares, le roi François I^{er} en confia la

10. id., 248.

11. E.T. Hamy, 1988.

12. Y. Laissus, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du Roi », 1981.

garde à un cosmographe, André Thévet. Il dut en assumer la charge jusqu'à sa mort, en 1592.

Jean Mocquet, apothicaire du roi Henri IV, chanoine et chantre de l'église collégiale de Notre Dame de Loches lui succéda. Le roi le nomma en conseil d'état « garde du cabinet de singularités et du palais des Tuileries » en 1616 ¹³. Il y accumula des plantes médicinales ou non et de nombreux objets d'histoire naturelle. Le cabinet avait été installé aux Tuileries en 1612. Là également, les écrits ne mentionnent qu'exceptionnellement les pièces ethnologiques qui ont pu en faire partie. Ce cabinet déclina après la mort de ce souverain ¹⁴.

Les dignitaires ne furent pas les seuls à collectionner des ivoires et des pièces africaines. Pour le xvi^e siècle, nous conservons le souvenir du physicien hollandais Bernadus Paludanus qui constitua une collection d'ethnographie africaine en 1580 à Enkhuizen ¹⁵. Il devint de bon ton de privilégier les pièces très précieuses, rares, le spectaculaire devenant à la mode.

A la fin du siècle, le Grand Duc de Toscane, François Ier, regroupa et tria les collections familiales puis les présenta dans une galerie ouverte, la galerie Uffizio ; ainsi ces objets exceptionnels furent visibles d'un grand nombre, renforçant la gloire et le prestige du Grand Duc et participant à la légitimation de sa famille. Les collections exotiques furent de plus en plus assimilées à des œuvres d'art et les particuliers eux-mêmes eurent le souci de rechercher une certaine forme de beau, associé à une forme de bizarrerie et d'étrangeté.

La continuité des xvii^e et xviii^e siècles :

Selon les régions de l'Europe, le cabinet de curiosité garde des caractéristiques variables. En Italie, au xvii^e siècle, il apparaît souvent comme un lieu de passe-temps, plus que comme un endroit de recherche. Cette institution qui s'ouvre au public connaissant une grande popularité, se trouve désignée sous le nom de 'muséum' ¹⁶. Il était de bon ton de faire venir les grands pour les visiter. Tout particulièrement les membres de la famille royale se devaient d'en avoir un, même modeste, à la maison. La liste des pièces conservées était imprimée et diffusée. Des cabinets entiers se vendaient, notamment à l'occasion de la mort de son propriétaire. Certains restent très connus : celui de l'italien Moscardo a marqué le xvii^e siècle. Il se voulait encyclopédique, regroupant des antiquités, des tableaux, des instruments de musique et des objets d'histoire naturelle ¹⁷.

13. E.T. Hamy, 1988.

14. Archives Nationales AJ 15 511.

15. E.T. Hamy, 10-15.

16. A. Jones, 1994, 28.

17. G. Olmi, in O. Impey, 1986, 13.

L'auteur du musée Cospi, Lorenzo Legati, présente cette collection comme un ensemble d'« œuvres artistiques particulières » et « de curieux produits de la Nature. »¹⁸.

Dans la même logique, la même perception des œuvres de la nature est résolument tournée vers le mystérieux : tout vient de ces contrées lointaines et ce qui est européen n'est pas représenté ; l'explication scientifique reste peu développée dans la présentation.

Les collections d'ethnologie devinrent peu à peu à la mode : des particuliers ou des souverains s'en constituèrent d'importantes. Certaines donnèrent lieu à la création de musées. L'un des plus célèbres est celui de Frédéric III de Danemark qui ouvrit un 'kunstkamer' à Copenhague en 1650. Le jésuite Kircher monta un musée d'ethnographie à Rome ; puis, à Milan, fut créé le musée Septalium. Le nombre des demandes s'accrut auprès des voyageurs, favorisant l'ouverture de nombreux cabinets, mais peu nous sont parvenus en l'état.

A. Jones a étudié la collection d'ethnologie africaine rassemblée par Christophe Weickmann, spécialiste de tulipes et grand inventeur, maintenant au musée d'Ulm. Cet homme constitua une collection « d'art et d'histoire naturelle » dont le catalogue fut imprimé en 1655. Là « sont des choses artistiques et curieuses venant d'Inde et de Chine. Le catalogue de 1659 porte en plus mention de « vêtements et d'armes étranges et curieux », et dans les choses artistiques et curieuses, seize proviennent d'Afrique. Après coup, une partie de la collection a disparu ou a été vendue, mais il en subsiste un fond important au musée de la ville d'Ulm. A l'étude chacune de ces pièces paraît venir de la Gold Coast et du nord de l'Angola, régions où les navires avaient l'habitude de commercer au XVII^e siècle. Après examen de plusieurs sources, il apparaît que certaines ont été acquises par Joham Abraham Haintzel, né à Augsbourg et entré au service de la compagnie africaine suédoise vers 1652. Il dut être à Cape Coast en février 1653, en janvier et novembre 1656, peut-être et en 1657, puis en 1658. Il rentra à Augsbourg où il mourut en 1662¹⁹. Mais cet homme ne dut pas être le seul pourvoyeur de Weickmann. Au milieu du XVII^e siècle, la Gold Coast était une plaque tournante pour les navires européens circulant le long de la côte atlantique africaine et Haintzel a pu acquérir des objets d'autres régions bien connues des marins. A l'époque déjà, les collectionneurs étaient peu préoccupés par la provenance géographique exacte de leur collection. Les collections de l'époque sont complétées par de nombreux tableaux et gravures pouvant former de véritables galeries de tableaux, le tout dans la plus grande hétérogénéité, mêlant coquilles aux pierres gravées et aux médailles alors très recherchées²⁰.

Le cabinet est souvent un meuble à tiroirs. Chez les plus riches, le cabinet devient un meuble en bois précieux, généralement en ébène incrusté de pierres dures, d'écailles, comme celui de Mazarin. Parfois, chez les collection-

18. id. 14.

19. A. Jones, 1994, 41.

20. A. Schnapper, 1988, 9.

neurs, les objets débordent du meuble, sont accrochés au mur et jusqu'au plafond. Les meubles en ébène étaient une spécialité flamande ou hollandaise ; certains étaient laqués, réalisés en Chine ou au Japon ; en France, des ébénistes en firent des imitations ²¹. Louis XIII et Louis XIV apprécièrent plus les tableaux, les médailles et les antiquités que les collections de curiosité ; les galeries de peinture sont plus spectaculaires. Par contre, Mazarin puis Colbert ont amassé d'importantes collections ²². Ce dernier avait installé un cabinet dans un secteur semi-privé du château de Versailles. Il en existait plusieurs autres dans la ville de Versailles.

L'engouement pour les objets ethnologiques se développa sous Louis XVI. Ce roi, protecteur éclairé des sciences géographiques, accrût les collections ethnologiques de son cabinet en faisant recueillir des pièces nouvelles par les voyageurs dont il favorisa les déplacements ²³. L'un des plus fameux est le médecin naturaliste Joseph Dombey qui partit pour le Pérou en 1776 et en revint en 1785. Au cours de son séjour, il fit envoyer des caisses d'objets en France, puis il déposa en 1786 une collection cataloguée au cabinet du Roi. Ces ensembles comportaient également des plantes, des objets d'histoire naturelle et des antiquités péruviennes qui étaient une grande nouveauté pour l'époque ²⁴. Plusieurs collectionneurs étaient directement liés au fonctionnement de cette institution, tels L. Guil Le Monnier (1717-1799), professeur de botanique au Jardin du Roi, premier médecin ordinaire du roi, membre de l'Académie royale des Sciences, ou Trouard, architecte, contrôleur-inspecteur des bâtiments du roi.

Parmi les détenteurs de cabinet à Versailles, l'un des plus connus est Charles Philippe Fayolle, commis au bureau des colonies d'Amérique pendant des années. Les contacts privilégiés qu'il put établir avec les marchands de cette partie du monde, lui permirent de monter une importante collection. En 1786, il l'estimait à 15 000 objets, dont des insectes, des minéraux, des animaux exotiques et la vendit au Marquis de Sérent. Ce dernier était le précepteur des enfants du Comte d'Artois, frère de Louis XVI. Ce cabinet d'Histoire Naturelle, destiné à servir d'outil pédagogique, n'était que partiellement installé à l'hôtel de Sérent au début de la Révolution Française ²⁵.

Certains détenteurs de ces cabinets paraissent très riches. On en prend conscience à la lecture des catalogues de vente imprimés. La taille des cabinets était très variable, pouvant occuper plusieurs pièces.

On en trouve alors chez des particuliers et dans de nombreuses institutions, collèges, hôpitaux, abbayes, couvents, monastères, séminaires répartis à travers les provinces de France ²⁶. Parmi les particuliers, nombre des collectionneurs occupèrent des charges de premier plan, tel le cardinal Etienne Charles de Loménie de Brienne (1727-1794), archevêque de Tou-

21. A. Schnapper, 1994, 52-53.

22. id., 14.

23. E.T. Hamy, 1988, 17-19.

24. id., 11, 71-73.

25. P. Mark, 1992, 156-160.

26. Y. Laissus, *Les cabinets d'Histoire Naturelle*, 1964,

louse, puis contrôleur général des finances en 1787. D'autres appartiennent à la noblesse de robe comme de Robien, président à mortier du parlement de Rennes ; d'autres sont officiers, professeurs d'université. Plusieurs sont des abbés ou des chanoines. Parmi les écoles, citons l'école royale vétérinaire de Maison-Alfort. Certains font partie de sociétés savantes, dont le xviii^e siècle favorisa l'éclosion.

Parmi ces détenteurs, beaucoup étaient d'authentiques naturalistes, d'autres, simplement des curieux éclairés. Comme aux époques précédentes, maint d'entre eux étaient sensibles à l'aspect esthétique et à la rareté des pièces collectionnées. Au xviii^e siècle, la durée de vie des cabinets apparaît très inégale. Vendus, légués, en totalité ou en partie, les cabinets peuvent passer de main en main. Certains deviendront, un peu plus tard, le noyau de musées toujours en activité. Une certaine continuité se fait parfois jour : la collection de Tournefort fut donnée au roi par le duc de Bourbon, puis placée à Chantilly jusqu'en 1793, avant d'être transférée au Jardin des Plantes. Des cabinets constitués par des érudits locaux furent légués à une Société savante à leur décès. Louis Léon Pajot d'Onsembray (1678-1754), intendant général des postes et relais de France, membre de l'Académie royale des Sciences, légua son cabinet, à sa mort, à cette Académie. Clément Lafaille (1718-1782), ancien contrôleur des guerres, avocat du parlement de Toulouse, légua des collections à l'Académie des Belles-Lettres de La Rochelle en 1782, contre une présentation au public une fois par semaine.

Toutefois, nombre de ces anciens cabinets n'ont laissé que des documents imprécis.

La révolution française :

Quand le mouvement révolutionnaire se durcit en France, avec l'arrestation puis la décapitation du roi, le départ de nombreux émigrés, le gouvernement, conscient de la valeur des biens culturels laissés par les familles souvent très riches, prit des mesures conservatoires mais dut faire face à une situation financière très grave. Très vite la Convention éprouva le besoin de connaître l'importance des fonds disponibles.

Dès l'automne 1789, le gouvernement révolutionnaire fit dresser des listes des richesses littéraires, artistiques et scientifiques par les comités des administrations départementales. Puis, il obtint des « représentants du clergé à l'Assemblée Nationale...(le) 'dépouillement des temples pour secourir le trésor'. Un Comité des affaires ecclésiastiques est chargé de l'exécution tandis qu'un comité des domaines se préoccupe des biens de la couronne... Une Commission des monuments reçoit... mission de vendre ou de recueillir les monuments, chartes et autres objets scientifiques...Le 8 novembre 1790...ils rédigent des instructions sur la mise en œuvre des décrets. » Des biens seront alors mis en dépôt dans chacun des 83 départements. Des instructions sont également données pour disposer dans les églises et les

chapelles les différentes œuvres d'art rassemblées. Chaque partie recevant un type d'objets précis : « le chœur abriterait les objets d'histoire naturelle, 'les antiquités et les objets de curiosité' tels qu'armures, vases, médailles, pierres gravées, etc... », les livres étant mis en dépôt dans les chapelles ²⁷. « Le 21 novembre 1792 la Commission des monuments affirme la nécessité d'inventaires détaillés afin de 'rassembler et produire au grand jour l'état général de toutes les richesses que possède la République'. Chaque département, prévoit-on, formera ses établissements publics, en destinant le surplus aux autres départements 'afin de parvenir, autant qu'il sera possible, à une répartition égale des sciences et des collections'. En particulier...(on) 'doit faire refluer dans les départements la surabondance des richesses nationales qui se trouvent à Paris' et, inversement, établir des 'compensations pour procurer à cette ville les chefs d'œuvre de la première classe qui se trouveraient dans les départements'. »

La situation s'aggravant, et le gouvernement s'appauvrissant, la Législative décida que les biens des émigrés étaient propriété nationale, en partie « pour lutter contre les restes de la féodalité ». En 1793, elle prit des décrets destinés à protéger les biens des ci-devants émigrés dont les maisons étaient laissées à l'abandon ou sous la seule garde d'une ou de deux personnes. La Convention décida de vendre ces biens. Toutefois, une commission fut chargée de veiller à « la conservation des objets qui peuvent intéresser essentiellement les arts et d'en présenter la liste au corps législatif. » ²⁸.

Comme il fallait choisir, la Convention envoya aux départements, « en mars 1794, une 'Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver dans toute l'étendue de la République tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement', signée Lindet, mais dont la rédaction avait été confiée, le 25 brumaire an II (15 novembre 1793), à Vicq d'Azyr, le théoricien de l'anatomie comparée, et à Dom Poirier, bénédictin de Saint-Germain-en-Laye ». Le premier était antiquaire, le second, médecin. Tous ces objets précieux devaient servir à l'instruction et à la formation. En fait, les inventaires restent diversement connus : pour Paris et ses environs, nous conservons une réelle documentation ; pour les départements, cela reste généralement problématique et nécessite de sérieuses études. Une première constatation doit être énoncée : l'inventaire précis de ces biens, souvent annoncé dans des dossiers soigneusement rédigés à la plume, y est rarement joint. Quand il subsiste, les pièces ethnographiques apparaissent en fin de liste. Comme aux époques antérieures, et jusqu'en plein ^{xx}^e siècle, les inventaires restent très généraux avec mention d'une brève description des pièces, parfois rassemblées en un même lot enregistré comme tel et une provenance géographique très générale et pas toujours obligatoire.

Des commissaires furent nommés et chargés d'inventorier les biens, de les trier en vertu de critères précis et de regrouper ce qui était retenu et spécia-

27. D. Poulot, 1997, 116-118.

28. id., 129.

lement choisi à cet effet, dans différentes maisons, rassemblant ainsi des pièces de collections d'origines très diverses.

A Paris, les principaux dépôts se firent à la Tour de Nesle, au Cabinet des Médailles, à la maison Sainte Geneviève. L'histoire précise des déplacements des collections de leur maison d'origine au dépôt, puis leur déplacement d'un dépôt à l'autre, — les maisons déjà citées ayant vite été submergées par le volume des arrivées, — reste peu connu ²⁹. Agissant dans l'urgence, le gouvernement révolutionnaire, au début, ne prit pas la mesure de la masse des collections existantes et de la charge posée par leur conservation. Très vite les maisons désignées pour les contenir s'avèrent trop petites et inaptes à une présentation publique. Dans les dépôts, le problème ne se posa pas toujours dans les mêmes termes et certains hôtels particuliers devinrent des muséums.

Après coup, de ce rassemblement hâtif, résulte un mélange quasi inextricable des différentes collections dont une partie fut vendue soit sur les lieux même des saisies, soit dans les dépôts. Alors, nombre d'objets précieux furent acquis par de riches particuliers. Au dépôt de l'hôtel de Nesle, qui était un simple garde meubles, les effets étaient classés d'une façon bien particulière suivant différentes subdivisions : peinture, sculpture, dessins, livres, etc...

Dans chaque subdivision, on retrouvait ensemble tous les objets provenant d'un même émigré : par exemple : les collections de Condé à Chantilly, d'Hocquart à Montfermeil, de Bourguevin à Houdainville.

Les archives nationales conservent parfois la trace écrite de certains transferts ³⁰. La maison Brissac, rue de Grenelle, fut inventoriée et les biens retenus transportés au dépôt national rue de Beaune. Puis ils furent inventoriés à nouveau par J.B. Lebrun, peintre adjoint à la commission temporaire des Arts à partir du 23 thermidor an II et transportés au dépôt de Nesle et au Muséum. Ce même J.P. Lebrun procéda à l'inventaire des « objets réservés pour la nation, retrouvés parmi ceux de la liste civile, en la Maison Egalité, provenant de Condé, émigré et venant de Chantilly ». De Chantilly proviennent également des collections issues de plusieurs cabinets de curiosité comme celui de Randon dont l'inventaire est toujours consultable ³¹. Le récit des visites à Chantilly nous a été conservé ³² : le citoyen et commissaire Puthod se rendit à Chantilly en mai 1793 en compagnie de son collègue Moreau Le Jeune pour procéder à l'inventaire chiffré des différents biens. Ceux qui nous intéressent le plus concernent la salle d'armes du château. Les caisses retenues furent ensuite transportées par voie d'eau à Paris dans 60 barils vers le Muséum. En 1814, le Prince de Condé revint en France et réclama au roi les biens et les papiers qui se trouvaient dans les dépôts publics.

29. E.T. Hamy, 1988, 29-31.

30. Bibliothèque Nationale, 8°Ln27 59 226. ; Archives Nationales F. 17 1268.

31. Archives Nationales AJ. 15 1836.

32. Bibliothèque Nationale 8°V234, *Revue de l'Art français ancien et moderne*, 1901, 18^e année, T. XVII, 3, 220-2.

Toutefois certains cabinets vont être préservés grâce à l'intervention de plusieurs députés ; « Sur proposition de Guyton de Morveau, député de la Côte d'Or, à propos de la collection Jehannin de Chamblac, la Convention décide le 10 octobre 1792 de réserver ce type de cabinet pour l'instruction publique, au lieu de le vendre à l'encan. Il s'agit de préserver, selon l'expression du citoyen Robert, membre du district de Dijon, tous les objets 'propres à former le goût, à échauffer le génie et à susciter des artistes'. De fait, lorsque la Convention décide la vente des biens confisqués, le 24 octobre 1792, elle autorise les administrations à conserver comme propriété départementale 'tout ce qui peut...devenir dans des temps plus paisibles...un monument glorieux qui attestât à la postérité que le peuple français avait respecté, même au milieu des agitations d'une révolution sans exemple, tout ce qui perpétuait l'honneur des arts et des lettres et la gloire d'une nation sensible et éclairée » ³³.

À Versailles, la collection du marquis de Sérent resta sur place, une fois saisie, puis fut transférée au Château de Versailles en 1793 où un musée public fut autorisé le 12 brumaire de la même année (an II). Alors Fayolle se fit nommer conservateur et il y resta jusqu'en 1803. Il protégea les collections rassemblées, y regroupa d'autres saisies et réalisa des achats, gérant cet ensemble comme son propre cabinet. Il en rédigea le catalogue en 1800. Après sa mort, en 1806, l'ensemble fut transféré à la Bibliothèque de la Ville de Versailles ³⁴.

La Convention exigea des commissaires et de leurs collaborateurs, « sagacité » et « érudition ». La masse des documents manuscrits des Archives Nationales témoigne du souci de bien faire des commissaires chargés de saisir et d'inventorier les biens des émigrés, tout en suivant les directives du gouvernement révolutionnaire. Les collections étaient assemblées en vue de créer des muséums dans chacun des départements, ouverts au peuple dans le but de l'instruire ; nous restons ainsi dans une tradition du cabinet de curiosité. L'abbé Grégoire estimait que ces musées regroupant les « objets rares et précieux...accaparés pour servir l'ambition des familles ci-devant nobles » devaient devenir des musées conçus « en quelque sorte (comme) les ateliers de l'esprit humain ». Le député Mathieu, dans un rapport du 28 frimaire An II (18 décembre 1793), promet encore l'établissement d'un grand nombre de cabinets et de musées dans toute la République, « pour vivifier toutes ses richesses, les centupler par cette utile et savante distribution, les animer au profit de l'ignorant qui les méprise » ³⁵. Certains de ces cabinets et musées ont survécu à cet épisode de l'histoire du pays.

Après maintes discussions, le gouvernement révolutionnaire décida de garder à Paris les œuvres les plus significatives et d'envoyer dans les départements les œuvres secondaires.

33. D. Poulot, 1997, 129.

34. P. Mark, 1992, 157.

35. D. Poulot, 1997, 129-135.

En plus de saisies, certaines collections, dont nombre de pièces ethnologiques furent données par des particuliers qui les détenaient pour participer aux efforts nationaux. Des institutions, parce qu'elles manquaient de locaux, proposèrent leurs propres collections afin qu'elles soient assemblées entre elles. Les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle accumulées au Jardin du Roi, provenant des Indes, du Sénégal, d'Amérique, furent confiées aux soins de Barthélémy de Courçay à la Bibliothèque nationale, où il resta jusqu'en 1799. Il classa ces collections qui parvenaient là par ordre géographique, base d'exposition toujours en vigueur dans de nombreux musées ³⁶.

Le Jardin des Plantes, sous la direction du jardinier André Thouin, nommé par et successeur de Buffon, devint le Muséum National d'Histoire Naturelle en 1793, grâce à l'opiniâtreté de cet homme et de ses amis. En 1794, la Convention en fit un des grands établissements éducatifs de France. A. Thouin projeta la création « de jardins destinés à l'instruction des jeunes élèves » et favorisa l'inventaire, la conservation et la redistribution d'un nombre extraordinaire de plantes ³⁷.

Les collections d'ethnologie du Jardin des Plantes avaient intéressé Buffon, grand maître du Jardin du Roi de 1738 à 1788. Elles provenaient de Tournefort qui les avaient léguées au roi, ou de différents employés de l'état ou de compagnies commerciales. Ce transfert voté le 14 messidor an V (2 juillet 1796), fut autorisé officiellement le 22 vendémiaire 1796 (13 octobre), soit environ 150 pièces. Certaines sont des bourses en cuir remises au Musée d'ethnographie du Trocadéro en 1930. Ces objets présentent une très grande finesse, avec des coutures proches de points de broderie. Cette finesse ne se retrouvera pas sur les mêmes types d'objets entrés au XIX^e siècle ³⁸.

Les voyages de découverte se poursuivirent sous le gouvernement révolutionnaire et de nouvelles collections continuèrent d'arriver. Dès l'An II, il attribua des bourses à des voyageurs partant pour Madagascar et l'empire Ottoman ³⁹. Au cours des guerres menées entre le gouvernement révolutionnaire et ses voisins, de nombreux biens furent saisis dans différents pays. La collection Statoudher est particulièrement connue. Le 30 floréal, puis le 12 prairial an III (19 mai et 31 mai 1795), arrivèrent à Paris par bateaux, plusieurs dizaines de caisses contenant des objets saisis par les armées du Nord et de Flandre. Ces envois étaient gérés par la Commission à la Recherche des Objets de Sciences et d'Art. André Thouin se rendit en Hollande, à la tête d'une délégation spéciale pour choisir les collections dignes d'intérêt pour les musées nationaux et départementaux. André Thouin fit un tri avec l'idée de compléter les collections des muséums départementaux dont la création venait d'être décidée ⁴⁰.

36. E.T. Hamy, 1988, 32-33.

37. Y. Letouzey, 1989.

38. E.T. Hamy, 1988, 81-87.

39. Archives Nationales, AJ. 15 1836.

40. E.T. Hamy, 1988, 24-74.

De Hollande parvinrent trente caisses d'objets ethnologiques destinés à la Bibliothèque nationale et trois au Muséum, accompagnés d'un descriptif sommaire à la lecture duquel il apparaît que les collections venaient d'Asie et d'Amérique.

En l'An IV (1796), le gouvernement créa des Ecoles centrales à but d'enseignement public, regroupant bibliothèque, collections, jardin botanique, cabinet de physique. Sous le Consulat, le gouvernement décida leur suppression et chargea les départements de prendre en charge et d'organiser les créations annexes de ces écoles. S'ouvrit alors une période au cours de laquelle la survie de nombreux musées resta incertaine.

Au XIX^e siècle :

Le cas du château de Versailles reste exceptionnel, Fayolle ayant conservé la charge des collections jusqu'en 1803 ; mais, en 1806, ces dernières furent transférées à la Bibliothèque de la Ville de Versailles. Le XIX^e siècle hérita de nombreux soucis de conservation du patrimoine dont nous suivons les jalons d'un gouvernement à l'autre. Municipalités et départements furent confrontés à des frais difficiles à honorer, particulièrement jusqu'en 1805 : il était difficile de payer le personnel, mais les conservateurs étaient attachés à leur établissement et sensibles aux qualités des collections. Dans les départements, les musées furent souvent défendus par des hommes à forte personnalité ; certains d'entre eux, appartenant à l'aristocratie, s'étaient constitués un cabinet de curiosité dès l'Ancien Régime. Trouver un bâtiment d'accueil pour ces collections est l'un des problèmes cruciaux que l'on rencontre partout alors.

A Rennes, le musée de peinture et le cabinet d'Histoire naturelle furent installés dans le palais de l'évêché ; s'y trouvait en particulier le cabinet de Robien, après le départ de l'émigré Paul Christophe Céleste de Robien, en 1791 ⁴¹.

A Toulouse, an l'An IV (1796), le gouvernement révolutionnaire voulut installer un muséum dans l'ancien couvent des Carmes déchaussés et y abriter le jardin de la Société des Sciences. Ce bâtiment ne revint officiellement à la ville qu'en 1808. Il rassembla collections vivantes et collections inanimées ⁴². Philipe Picot de Lapeyrouse avait constitué au XVIII^e siècle un très riche cabinet de curiosité et, à l'époque, ses écrits étaient connus dans toute l'Europe. Incarcéré sous la Terreur, puis relâché, nommé inspecteur général des Mines, avec une chaire à l'Ecole des Plantes près l'Ecole Centrale, il commença à y transférer ses collections dès 1796. Maire de Toulouse de 1800 à 1806, il fit intégrer le Jardin des Plantes à l'Ecole Spéciale des Sciences et des Arts en 1805. La même année, il devint doyen de la Faculté

41. C. Houlbert, *Le Musée d'Histoire Naturelle de la ville de Rennes. Guide historique et descriptif. Origines et accroissement des principales collections (1794-1928)*. Rennes, Oberthur, 1933.

42. G. Astre, *Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse*, Toulouse, 1949.

des Sciences de Toulouse. Trop pris par ses nouvelles charges, Picot de Lapeyrouse n'avait guère de temps à consacrer au Muséum et ses collections se verront plus ou moins dispersées. Toutefois, les naturalistes de Toulouse continuèrent de rassembler des collections. Ils influèrent pour que soit fondé un muséum qui vit le jour en 1861 avec Edouard Filhol.

Un autre exemple mérite d'être cité : celui de la ville de Rouen : en 1796, le gouvernement révolutionnaire regroupa autour de l'Ecole Centrale de cette ville, une bibliothèque, un musée de peinture, et un musée d'histoire naturelle comptant plusieurs classes du monde animalier. La même année, l'administration du département fit l'acquisition du cabinet d'histoire naturelle de l'abbé Bacheley, minéralogiste et géologue normand. En l'An X, l'Ecole ferma, mais le cabinet d'histoire naturelle resta dans les bâtiments, devenu lycée Corneille. Charles Alexandre Lesueur, dessinateur naturaliste, proposa en l'An XII, d'importantes collections animalières, sans lendemain. Puis, en 1826, Delalande proposa au maire de Rouen, le marquis de Martainville, l'achat d'une importante collection d'histoire naturelle⁴³. Pour l'accueillir, on décida de l'installer dans les bâtiments du couvent des Sœurs de la Visitation, construit en 1640.

Félix Archimède Pouchet (1800-1872), jeune naturaliste rouennais qui connaissait bien les collections du Cabinet du Roi, fit une contre-expertise défavorable et Delalande annula sa proposition ; le bâtiment fut toutefois conservé, sur la demande de Pouchet. En 1828, le maire de Rouen confia un cours de zoologie à Pouchet qu'il assura dans le cabinet d'histoire naturelle, pouvant ainsi utiliser les spécimens des collections. En 1834, avec son fils, il partit pour l'Egypte et en ramena également une collection d'ethnologie. Il fut également membre et correspondant de nombreuses institutions.

Georges Pennetier (1836-1923), son successeur, enrichit la collection d'ethnologie notamment par l'acquisition en 1875 de la collection Rumeau, ancien capitaine au long cours tombé dans la misère. Elle regroupait des objets provenant de ses voyages en Australie, en Océanie et en Amérique du Nord. En 1876, le cabinet d'histoire naturelle prit le nom de Muséum d'histoire naturelle et les collections continuèrent de s'accroître : en 1884, une collection d'objets du Sénégal ayant appartenu à Monsieur Bonnat fut achetée à messieurs Lecomte. En 1888, Pennetier catalogua et classa des collections ethnographiques de provenances géographiques variées.

Au début du XIX^e siècle, les musées sont plus liés au dynamisme d'individus et au renouveau des sociétés savantes, qu'à une volonté politique gouvernementale. A l'époque, les voyages d'explorations se développant, de nombreux collectionneurs recherchèrent des pièces ethnologiques considérées comme des objets inhabituels. Ce fut également un siècle d'explosion de la science, de prise de conscience de l'agencement du monde en multiples espèces, de l'histoire géologique et climatique traversée jusque là par la terre.

43. M. Fouray, *Le 150^e anniversaire du Muséum de Rouen*. I^{ère} partie : *historique*, Rouen, Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen, 1978.

Le développement des travaux archéologiques poussa à rechercher auprès des industries des hommes vivants des modes d'explications aux industries des hommes du passé. Toutefois le désir de créer de nouvelles institutions muséales prenait corps avec souvent des orientations nouvelles.

Le 12 décembre 1827, Charles X signa une ordonnance créant un musée de Marine, confié à Pierre Zédé, ingénieur du Génie Maritime, qui œuvrait depuis longtemps pour le restaurer. En effet, en 1793, la Convention avait mis les collections navales, regroupées en 1786 au Louvre, à la disposition des élèves ingénieurs ⁴⁴. Une partie de ces collections, enrichies d'autres pièces saisies chez les émigrés, fut exposée en 1801 place de la Concorde, au ministère de la Marine, puis fut en partie dispersée en 1803. En 1833, le nouveau musée ouvrit ses portes et Zédé quitta son poste. Les collections furent enrichies par des achats et des dons : les ports, notamment, cédèrent des fonds importants souvent riches de pièces ethnologiques. En 1856, le conservateur du musée, Léon Morel Fatio en dressa l'inventaire, mentionnant plusieurs milliers de pièces ethnologiques classées par provenance géographique, accompagnées ou non du nom de leur donateur. En 1850, deux nouvelles collections d'ethnologie furent présentées au public, de provenances essentiellement d'Amérique, puis étendues aux pièces asiatiques, africaines et océaniennes. Ce dernier ensemble, assez hétéroclite, fut plus tard cédé au Musée d'Ethnographie du Trocadéro en plusieurs étapes.

L'année 1828 vit naître le Musée de Marine ainsi que le dépôt de Géographie à la Bibliothèque Nationale, créé par Edme Jomard pour abriter « objets et instruments divers produits par les voyages scientifiques ». Dans ce lieu, sous la Révolution Française, Barthélémy de Courçay avait organisé les collections saisies en un cabinet. A sa mort, en 1799, ce cabinet sombra dans l'oubli et les nouvelles pièces ramenées des voyages furent adressées à d'autres lieux comme la Malmaison. Cette création faisait suite à l'arrivée d'objets d'Égypte, de Nubie, et d'Abyssinie examinés en 1813 par Jomard. Cet homme se lança dans une véritable campagne pour ouvrir dans son établissement un cabinet spécial placé sous son autorité. Il chercha à convaincre de nombreuses autorités à son ébauche de musée « géo-ethnologique », dans l'esprit de l'époque, alors que prospéraient les sciences géographiques et les grands voyages. E. Jomard, dans sa volonté de s'approprier une nouvelle institution, se heurta à la fois à ses collègues immédiats et à d'autres personnalités. Il réussit à faire avancer l'idée de la nécessité de créer un nouveau musée destiné à accueillir les collections ramenées par les explorateurs quitte à dépouiller les institutions qui en détenaient déjà ⁴⁵. Ce principe paraît acquis dès 1830/1831 et le Musée Naval fut le premier à en tirer parti, ses collections ethnologiques s'enrichissant continuellement.

Après 1850, on prépara la Première Exposition Universelle et un Musée des Antiquités Nationales qui ouvrit ses portes à Saint Germain en Laye en

44. Information personnelle communiquée par E. Jacquin en 1992.

45. E. T. Hamy, 1988, 38, 40, 45.

1867. On y étudia la possibilité d'y présenter dans un but comparatif les collections d'archéologie et d'ethnologie. Les collections offertes à l'Etat pour l'Exposition Universelle furent en partie placées là.

Le Ministère de l'Instruction Publique, dont sa direction des Sciences et Lettres, s'intéressa aux collections et convint de la nécessité de développer le musée d'ethnologie ; une partie des collections fut envoyée en province, notamment à Douai, où Jomard avait remis son propre cabinet. Le ministère se décida à prendre une résolution face à l'arrivée massive des collections américaines de Charles Wiener en 1876 et 1877. Le directeur des Sciences et Lettres, O. de Watteville, se risqua à les présenter à la faveur de l'Exposition Universelle en 1878 sous forme d'un musée péruvien. Charles Wiener et d'autres personnalités lui promirent des collections s'il pouvait obtenir un établissement spécial. Aussi rédigea-t-il un rapport en ce sens au ministre. Le 19 novembre 1877 parut au Journal Officiel un arrêté centralisant « tous les objets relatifs à l'ethnologie, provenant des missions, de dons, d'échanges ou d'acquisitions » dans un Muséum ethnographique des Missions Scientifiques. La section américaine du nouvel établissement s'accrut peu à peu. L'inauguration du Muséum provisoire eut lieu le 23 janvier 1878. Il comptait alors trois salles. Cette exposition cessa pour les besoins de l'Exposition Universelle.

Fin 1878, une commission étudia l'organisation définitive du musée. Par décret du 13 octobre 1879, le Palais du Trocadéro et ses dépendances furent affectés « exclusivement aux divers services du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts ». L'arrêté du 24 novembre attribua définitivement à l'établissement la propriété des locaux. Peu à peu les collections déposées là par les différents voyageurs furent inventoriées, présentées et le personnel mis en place rénuméré ⁴⁶.

D'importantes collections provenant des institutions muséales furent versées, généralement sous forme de dépôts, au Musée d'Ethnographie du Trocadéro ou distribuées dans différents musées de province, notamment quand on estima que les collections comportaient des « doubles ». L'histoire de ces collections reste complexe : une part des envois n'est jamais parvenue dans les institutions prévues. Il apparaît également que lorsqu'un musée cède une catégorie de collections à un autre, le transfert concerne rarement la totalité de la collection intéressée. Au Musée d'Ethnographie du Trocadéro parvinrent des collections de la Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles, en 1878 et en 1933, des Musées du Louvre et de la Marine en 1909, 1925, du Musée des Antiquités Nationales de Saint Germain en Laye, en 1885, 1889, et surtout en 1930, de la Bibliothèque de la Ville de Versailles, en 1934. L'enrichissement en nouvelles collections du Musée d'Ethnographie du Trocadéro poussa l'établissement à évoluer. Le bâtiment fut reconstruit et le Musée se transforma, changea de nom, adapta ses réserves et sa présentation des collections à la veille de la Seconde Guerre Mondiale.

Des collections d'ethnologie sont également rentrées en quantité et en

46. id., 35,55,58,60,61.

qualité variables dans de nombreux musées. Les muséums en sont particulièrement riches, mais il en existe dans de nombreux musées des Beaux-arts. Toutes ces institutions ne leur prêtent pas le même intérêt, et, au cours du temps, il a pu se produire des regroupements de types de collections. Les entrées, les mouvements, la documentation autour des pièces ethnologiques sont inégalement répertoriés et dépouillés, laissant de larges perspectives d'études à l'avenir.

Conclusion :

Sachant qu'il reste un important travail très lent et patient à mener sur l'histoire de ces lieux de collections que furent les cabinets de curiosité, toute présentation doit s'attendre à être progressivement complétée et réorientée. Actes notariés, inventaires après décès, archives diverses sont loin d'avoir été tous dépouillés, au moins en France.

Après l'événement majeur que fut la Révolution Française, les anciennes collections d'ethnologie restèrent le plus souvent intégrées à des musées d'histoire naturelle. On leur incorpora, au cours du XIX^e siècle, de nouvelles collections. Ce n'est qu'exceptionnellement que des documents précisant le lieu et les conditions de collectes, l'histoire de l'objet une fois collecté, ont pu être établis et nous parvenir.

En effet, il n'est pas toujours aisé de suivre la trace des cabinets de curiosité de la fin du XVIII^e siècle, regroupés à d'autres collections, puis placées ou non dans des lieux d'exposition au courant du XIX^e siècle, enrichies à différentes époques. Les événements politiques, les déménagements, les aventures diverses survenues aux bâtiments qui les abritèrent concourent à brouiller les pistes de même que l'imprécision relative des inventaires d'une époque qui ne retenaient que peu d'éléments permettant, après coup, d'identifier à coup sûr telle ou telle pièce. Ce cheminement associe le travail de fourmi à un flair de qualité.

Au XXI^e siècle, cette histoire se retrouve, avec bien des variantes, dans de nombreux muséums d'histoire naturelle. Ces dernières années, les bâtiments anciens dans lesquels la Révolution avait abritée ces collections devenant difficilement compatibles avec les exigences lors de l'actualisation des présentations, ou sont rénovés, ou sont quittés pour de nouvelles structures, mais les responsables conservent le souci de préserver un espace dans lequel l'ancien cabinet est présenté en l'état, ou partiellement.

Le Muséum d'histoire naturelle de la ville de La Rochelle, le Musée des Beaux-Arts de la ville de Rennes sont les héritiers d'un passé national que l'on tient à assumer, en dépit des problèmes que cela pose. Les vestiges de ce passé parfois vieux de quelques siècles présentent des lacunes documentaires inconfortables à nos yeux, particulièrement dans le domaine ethnographique.

L'histoire des collections et des musées d'ethnographie offre des variantes à travers le monde. Dans les pays qui n'ont pas vécu un événement proche de

celui de la Révolution Française, à la fin du XVIII^e siècle, les cabinets de curiosité, plus ou moins ouverts au public, ont souvent été intégrés aux universités dont plusieurs détiennent un musée d'ethnologie, comme à l'Université de Cambridge. Ils ont été largement enrichis par les acquisitions des voyageurs au cours des XIX^e et XX^e siècles.

Le British Muséum ouvrit ses portes en 1759, soit un siècle après celui du Frédéric II de Danemark, à Copenhague. Le British Muséum servit de modèle à la création du premier musée connu en Afrique de l'Ouest ⁴⁷. Au Ghana, le souverain ashanti Osei Tutu Kwame en entendit une description de la bouche de T.E. Bowdich en 1817 lors de sa mission diplomatique dans ce royaume. Le souverain ashanti offrit des objets d'orfèvrerie au British Museum et décida de transformer en musée le palais en pierre construit à Kumasi par son ancêtre Asantahene Osei Kwadwo (1764-1777). Ainsi le roi espérait obtenir « un surcroît de prestige » aussi bien auprès de peuples noirs que des « hommes blancs » puisqu'un responsable se doit d'être ostensiblement un homme riche. Plusieurs voyageurs rendirent compte de la beauté de ce musée achevé en 1822. Ils décrivirent la présence de pièces d'orfèvrerie en or et en argent, de présents européens comme les pendules, d'objets du trésor royal sortis uniquement lors d'occasions exceptionnelles. Ce musée fut détruit en 1874 lors de la prise de Kumasi par les Anglais.

Bibliographie

- ADAM J. 1994 « A collection of African Art in seventeenth c. Germany. Christopher Weickmann's Kunstundkammer », *African Arts*, XXVII, 2, 28-43.
- HAMY E.T. 1988 *Les origines du Musée d'Ethnographie*, Paris, Jean-Michel Place, (I^{ère} édition, 1890).
- IMPEY O., Mc GREGOR A. 1986 *The origins of Museum. The Cabinet of Curiosities in XVIth-XVIIth c. Europe*. Oxford Clarendon Press.
- LEJEUNE D. 1993 *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*. Paris, Albin Michel.
- LETOUZEY Y. 1989 *Le Jardin des Plantes à la croisée des chemins avec André Thouin 1747-1824*. Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle.
- MARK P. 1992 *The wild bull and the sacred forest : form, meaning and change in Senegambian initiation masks*. Cambridge, Cambridge University Press.
- POULOT D. 1997 *Musée, Nation, Patrimoine, 1789-1815*, Paris, Gallimard.
- RIVIALE P. 1996 *Un siècle d'archéologie française au Pérou (1821-1914)*. Paris, L'Harmattan.
- SCHNAPPER A. 1988 *Le géant, la licorne, la tulipe. Collections françaises dans la France du XVII^e siècle*, Paris, Flammarion.
- 1994 *Curieux du Grand Siècle. Collections et collectionneurs dans la France du XVII^e siècle*, Paris, Flammarion.

47. C.H. Perrot, « Un musée royal au début du XIX^e siècle en Ashanti : l'Aban », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 1999, 155-156, XXXIX, 3-4, 875.